

Au lecteur/A la lectrice

Mons, le 9 août 2022

Madame, Monsieur,

Par la présente, je marque mon accord pour que le travail de fin d'études de Madame Coraline Claeys, réalisé dans le cadre du Master 60 en Sciences de Gestion à l'UCLouvain FUCaM Mons durant l'année académique 2021-2022, dépasse le nombre maximum de pages autorisé, pour un maximum de 55 pages hors annexes.



Nadia Sinigaglia
Professeur à fonction incomplète,
UCLouvain FUCaM Mons.